

RELEVÉ DE DÉCISION DU CONSEIL plénier du Département Histoire du 11/10/2021

Présents :

BONNET Corinne, BRICAULT Laurent, CANTIER Jacques, SOTTOCASA Valérie,
CHARPENTIER Emmanuelle, GALLON Florian, GAUDIN Guillaume, LAURENT Natacha,
NORD-LANNES Céline
DE LAVEDAN Géraud, GAILLARD Yves

Procurations : CHAPERON Sylvie, MACE Laurent, Jean-Marc OLIVIER, HUERTAS Emmanuel, BONAFE Isabelle,
RETY Catherine

Absents excusés: PERE-NOGUES Sandra, LOUBES Olivier

Invités permanents : Benoit JOUDIQU, Thibaud LANFRANCHI

Le quorum est atteint.

Ordre du jour du conseil:

- Informations de la direction
- Vote des subventions
- Vote des Modalités de contrôle des connaissances

1. Informations de la Direction

-Conditions sanitaires : Le directeur informe que pour toutes manifestations scientifiques, il est désormais obligatoire de présenter un « passe sanitaire ».

Un point de vaccination est mis à la disposition des étudiants auprès de la médecine préventive : le directeur invite les enseignants à faire circuler l'information auprès de leurs étudiants si besoin.

-Tutorat : C'est la direction du département qui s'occupera de recruter les étudiants pour le tutorat et de son organisation. En effet, le tutorat exceptionnel Covid qui avait été mis en place l'an passé devrait être reconduit. Pour éviter l'existence de deux tutorats distincts, la direction va gérer l'intégralité du processus. Il nous est attribué 80h de tutorat par semestre pour le moment, en attendant d'avoir plus de précisions sur la poursuite du tutorat Covid. Deux étudiants vont être sélectionnés pour ce semestre.

-Campagne Emploi : La Direction rappelle que la non-attribution d'un d'ATER par le central (suite au gel du poste de MCF libéré par Daniel Baloup), met en danger la section médiévale qui peine à trouver un chargé de cours disponible pour effectuer les enseignements de la Licence de Foix. La pression est maintenue sur le central pour ce dossier et la section cherche des solutions.

-Bilan du RDV avec le VP moyen du 1^{er} octobre : Il a été décidé que les cours HI00101T et HI00102T passeront de 19 à 20 groupes en septembre 2022 ; et que les cours de HI00201T et HI00202T passeront de 18 à 19 groupes dès le mois de janvier 2022.

Certains enseignements « OPTIONS » et de la Licence 3 (cours qui dépassent les 45 étudiants inscrits) seront payés en fonction de leur évolution. Les enseignants concernés ont été prévenus.

Rappel des principes de paiement :

De 1 à 45 étudiants : cours payés en heures TD

De 46 à 80 étudiants : cours payés en heures Mixtes

Au-delà de 80 étudiants : cours payés en heures CM

-Matériels informatiques payés par le département : la direction rappelle le renouvellement progressif des équipements en informatique (ordinateurs) pour les enseignants du département et fait un bilan : 9 enseignants ont eu un ordinateur fourni par le département depuis la fin d'année 2020. Le processus

va se poursuivre en fonction des ressources du département en tenant compte des achats effectués par les laboratoires.

-Guillaume GAUDIN rappelle que le CROG sollicite le département histoire pour remettre en place les séances de « Question d'actualité » au CROG. Il faut trouver des enseignants volontaires pour y participer et pour proposer des thèmes de séances. L'échéance est pour le mois de janvier 2022.

-La fête du département Histoire aura lieu cette année **le mercredi 6 avril 2022. Les enseignants volontaires pour en assurer la coordination sont invités à se faire connaître auprès de la direction.**

La journée de cours sera donc banalisée. Des réunions seront mises en place pour la préparation de cette journée.

2. Subventions

-Journée d'étude : Guillaume GAUDIN

Communautés, accommodation et violence aux Philippines et dans sa région : 24-25 novembre 2021

Subvention accordée : 300€

-Journée d'étude : Lisa CASTRO et Hugo TARDY

Circulation des savoirs – Lieux de rencontre de la Baltique : 3 mars 2022

Subvention accordée : 300€

-Journée d'étude : Florence BOUCHET

Les âges de la vie au Moyen-Age : 3 22-22 octobre 2021

Subvention accordée : 200€

Subventions votées à l'unanimité

3. Modalités de contrôle des connaissances

Des règles de principes ont été discutées et votées à l'unanimité :

Harmonisation des DUREES des épreuves écrites :

En Licence 1 et Licence 2 : les écrits sur table pendant les périodes des examens seront de 3h

En Licence 3 : les écrits sur table pendant les périodes des examens seront de 4h

En Licence 1 et 2 bilingue Espagnol : les écrits sur table pendant les périodes des examens seront de 4h.

Harmonisation des DUREES des épreuves orales :

Pour tous les oraux du département, la durée de l'épreuve sera de :

-20 min de préparation

-20 min de présentation orale

Harmonisation des épreuves de CT en SESSION 1 :

Pour toutes les UE du département (sauf OPTIONS), les Modalités d'examens en Contrôle terminal et SED se composeront de 2 épreuves obligatoires :

-1 oral

-1 écrit sur table pendant la période des examens

Une exception est faite pour les UE 205/105/505/605 ou les MCC peuvent être modifiées et adaptées en fonction de l'enseignement (dossier à rendre ou mémoire à faire ou autres...)

Les Modalités de contrôle des connaissances de la Licence Histoire, des Licences bilingues Anglais et espagnol, des cours d'Options et des Masters Histories ont été votées à l'unanimité.

En marge de la discussion sur l'évaluation des UE de L1, a été évoquée la question de la rémunération des enseignants par le SED, alors que les effectifs sont très importants. Le SED sera alerté sur cette question sensible et le reliquat disponible sera affecté en priorité aux enseignants titulaires de ces grosses UE.

Fait le 12/10/2021



Directeur du Département Histoire



Benoît JOUDIQU